



École Pratique
des Hautes Études

PSL



PSL



COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

PSL
UNIVERSITÉ PARIS



L'enquête historique

Manières dont on fait de l'histoire et histoire à faire



Congo français. Case mortuaire aux environs de Loango, vers 1900. Collection M. Charpy.

Programme

Lundi 4/10

14h-16h : Patrick Boucheron, Collège de France : *Pourquoi on réécrit l'histoire ?*

La discipline historique repose sur un socle méthodologique robuste, que vient à peine entamer les changements de paradigmes. Pourquoi faudrait-il alors ne jamais cesser de réécrire l'histoire? Se contente-t-on seulement de s'abandonner à «une vieille routine», comme l'écrivait Lucien Febvre voici un siècle? On cherchera, dans cette présentation générale des enjeux actuels de la discipline, de définir les conditions de possibilité du progrès historiographique.

16h-18h : Manuel Charpy, INHA : ***Le théâtre des objets. Histoire de la culture matérielle et de la culture visuelle.***

Les objets ne sont que des détours pour saisir des pratiques sociales, des relations de pouvoir et des manières de faire corps. Ils ont cependant pour eux de résister à l'analyse. D'une part parce qu'ils contraignent à reconstruire des circulations précises, des gestes, des vies successives ; d'autre part parce qu'ils maintiennent à revers des discours les interprétations ouvertes. En traversant des territoires divers et parfois connectés, de Paris à Brazzaville, et en observant aussi bien des bibelots, des vêtements ou des photographies des XIX^e et XX^e siècles, ce séminaire voudrait interroger la manière dont les objets sont des instruments de la fabrique d'identités sociales comme de l'enquête historique.

Mardi 5/10

10h-12h : Yves Bruley, EPHE : **Faire de l'histoire dans le cadre des commémorations.**

Yves Bruley est à la fois maître de conférences en histoire à l'EPHE et directeur de France Mémoire, un service qui dépend de l'Institut de France et qui a succédé à l'ancienne Délégation aux Commémorations nationales. Il évoquera cette double expérience d'historien confronté à la question mémorielle. Il précisera les principes que France Mémoire s'est donné, avec une approche de la commémoration plus nettement fondée sur la diffusion du savoir historique. Il dira le sens que l'on peut donner à la commémoration, un mot qui fait débat en France et qui couvre des réalités très différentes. Il décrira aussi les rapports avec le monde politique, puisque le service France Mémoire, étant sous la tutelle de l'Institut de France, est indépendant de l'État, mais certains sujets traités (Napoléon ou la Commune) sont inévitablement politiques.

13h-15h : Taline Ter Minassian, INALCO : **Histoire contemporaine du Caucase : de l'archive à l'enquête de terrain. Lorsque l'historienne entreprend de devenir journaliste...**

Il s'agira, dans cette séance, de voir comment l'historien peut s'immiscer dans le temps présent et les enjeux politiques contemporains.

15h-17h : Jean-Robert Raviot, Université Paris-Nanterre : **Poutine : travail sur le corps fictif d'un chef politique**

A partir de sources iconographiques, littéraires et cinématographiques soviétiques, russes et occidentales, nous démêlerons quelques-unes des trames narratives de la construction du personnage politique de Vladimir Poutine, à la fois chef d'État dans la réalité et "type-idéal" de chef d'État (au sens wébérien). L'hypothèse centrale est la suivante : "Vladimir Poutine est un personnage construit" comme un personnage de fiction, très marqué par les représentations esthétiques occidentales (principalement américaines) de la guerre froide.

Mercredi 6/10

10h-12h : Florence Descamps, EPHE : ***Histoire de l'art et histoire orale : des objets d'étude spécifiques ?***

Le recours aux témoignages oraux en histoire de l'art est relativement récent par rapport aux autres spécialités historiques. Après un rapide état des lieux, on s'intéressera aux méthodes et aux premiers apports (escomptés ou établis) de l'histoire orale dans le domaine artistique. Enfin, on s'interrogera sur la capacité de l'histoire orale à faire émerger des objets d'étude nouveaux.

13h-15h : Emilie d'Orgeix, EPHE : ***Entre culture de l'image et culture en images : manipulation, stratégie d'assemblage et emboîtements dans les atlas cartographiques de la période moderne***

Anvers et Rome, les deux grands foyers de création d'atlas cartographiques en Europe à la fin du XVI^e siècle ont produit des effets de sens bien différents. D'un côté, l'espace nordique a développé une « culture en images », faisant usage de principes d'emboîtement et d'enchâssement hérités des retables à panneautins. De l'autre, la péninsule italienne a favorisé une « culture de l'image » théorisante, accordant le primat à des principes unitaires de composition issus de la *costruzione legitima*. L'immense développement que connaît la forme-atlas en Europe à partir du début du XVII^e siècle s'inscrit étroitement dans cette double généalogie.

Usant de ces notions de « culture en images » et de « culture de l'image » comme catégories opératoires, cette conférence envisagera successivement leur héritage, leur transmission et leur mutation par les cartographes français des XVII^e et XVIII^e siècles. La manière dont les auteurs s'en sont diversement emparés, en fonction de leurs propres formations et expériences, éclaire les mécanismes d'une négociation, toujours personnelle et inédite, entre deux manières de concevoir les images et leur place dans les recueils de l'époque moderne.

15h-17h : Oliver Venture, EPHE : ***Faire de l'histoire en Asie orientale : l'exemple de la Chine ancienne***

Pour les historiens occidentaux, les pays d'Asie orientale constituent un objet d'étude particulier, en raison d'un important éloignement géographique, culturel et linguistique, de l'existence de traditions historiographiques autochtones anciennes, et enfin parce qu'ils n'ont pas été intégrés à des empires coloniaux occidentaux à l'époque moderne. Il sera proposé dans cette présentation d'évoquer les spécificités des recherches historiques modernes sur cette région au travers de l'exemple des études sur la Chine ancienne.

Jeudi 7/10

14h-16h : William Van Andringa, EPHE : ***Histoire et archéologie***

Il s'agira de s'accorder sur ce qu'est l'archéologie. Car l'objectif de cette discipline, qui a mis étrangement beaucoup de temps à émerger, n'est évidemment pas seulement de découvrir des témoignages ou des monuments du passé, révélateurs de civilisations disparues : c'est pourtant ce que l'on continue d'expliquer sur nos sites et dans nos musées. Le but de l'archéologie est plutôt de révéler des traces et de les enregistrer aussi précisément que possible dans le cadre d'une enquête approfondie sur les expériences humaines, sur la façon dont les êtres humains s'adaptent à leur environnement politique ou naturel. L'échelle est celle du temps vécu et perçu, qui ne correspond pas toujours aux périodisations établies par l'historien. Souvent cataloguée comme une source de l'histoire, consciencieusement rangée dans les tiroirs du temps, les enquêtes archéologiques invitent finalement à redéployer une partie des questionnements sur les terrains fertiles de l'anthropologie et de la complexité des comportements humains.

16h-18h : Julien Zurbach, ENS : ***L'histoire économique vue de l'Antiquité, du XIX^e au XXI^e siècle***

Écrire l'histoire économique de l'Antiquité est une entreprise qui à chaque époque, à chaque génération, met en jeu l'ensemble des rapports entre champs de recherches: la place de la philologie en histoire, les rapports entre archéologie et histoire, les transferts entre science économique, sciences sociales et histoire. De l'école

méthodique au "tournant linguistique" et aux autres "tournants" en cours, l'histoire économique de l'Antiquité est un révélateur des transformations de la recherche historique. Elle est aussi en prise avec les définitions qu'on peut donner de l'Antiquité classique, dans ses rapports avec le Proche-Orient ou l'Europe protohistorique, et aussi avec notre époque et avec le rôle de référent donné à la modernité. Nous essaierons de parcourir quelques étapes révélatrices de l'histoire économique de l'Antiquité pour prendre la mesure de ces enjeux à l'heure actuelle.

Vendredi 8/10

10h-12h : Yann Rivière, EHESS : *Le retour aux sources : histoire sociale et politique de la Rome antique au prisme des institutions de droit pénal*

Il y a un demi-siècle exactement, le 12 août 1971, Michel Foucault déclarait au quotidien La Presse de Tunisie « un problème m'intéresse depuis longtemps, c'est celui du système pénal », à savoir « la manière dont une société définit le bien et le mal, le permis et le pas permis, le légal et l'illégal, la manière dont elle exprime toutes les infractions et toutes les transgressions faites à sa loi ». Cet « intérêt » engagé de Foucault, pour la connaissance en particulier de « ce qu'était exactement la vie en prison » dans la France contemporaine, rejoignait l'intuition méthodologique de nombre d'historiens qui l'avaient précédé, à commencer par Marc Bloch, qui écrivait un peu plus de trois décennies auparavant, en 1939, en introduction de *La société féodale* : « Comment les hommes étaient-ils jugés ? Pour un système social, point de meilleure pierre de touche que celle-là ». Une telle proposition pourrait difficilement être contestée aujourd'hui, tant au regard d'une actualité brûlante, que du point de vue historiographique, en raison de la multiplication des travaux sur le domaine du « pénal » et de « la justice », quelle que soit l'époque considérée, de l'Antiquité la plus éloignée jusqu'au temps présent. L'histoire de la Rome antique constitue ici un cas d'école. Elle invite, dans les limites parfois très étroites de notre documentation (pour les époques les plus reculées), mais à la lumière des vastes compilations byzantines (elles closent, d'un point de vue normatif, le parcours envisagé), à observer la stratification d'un « système pénal » dans la longue durée d'une « société » sans cesse remodelée (depuis la fondation d'une petite cité sur les bords du Tibre, au VIII^e siècle av. J.-C., jusqu'à la tentative de reconquête des provinces occidentales par Justinien, au V^e siècle ap. J.-C.). Une tentative « d'inventaire » sera dressée des grandes orientations prises par l'enquête historique dans ce champ d'étude au cours des dernières décennies et jusqu'en 2021.

13h-15h : Sarah Rey, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : *Faire l'histoire des sensibilités romaines (sources, méthodes, enjeux)*

Le terme de « sensibilité » est difficile, car d'emblée ambigu. Comment se saisir de ce mot, qui existe en français depuis le XIV^e siècle, pour en faire la bannière d'une histoire nouvelle ? Lucien Febvre se le demandait dans un article séminal [Febvre 1941]. Et sa réponse tenait en quelques pages, sous forme d'encouragement : selon lui, il fallait oser, malgré les difficultés de l'entreprise, s'emparer des sentiments quels qu'ils soient et de tout ce qui relève du sensible pour en tirer la substance d'enquêtes historiques inédites : il fallait ainsi tenter de s'attacher à tous les détails de la vie affective pour les relier à des formes plus générales de perceptions et d'affects. Si l'on suit le programme envisagé par l'historien, la matière à explorer se révèle foisonnante. Surtout si on y ajoute la question d'une histoire proprement sensorielle, « simplement » organique en apparence, qui met en jeu les sens dans leur acception étroite ou élargie. On se retrouve dès lors face à une multitude d'impensés historiques. Lorsqu'on cherche à s'intéresser plus particulièrement aux sensibilités romaines, les difficultés semblent s'amonceler. Si l'histoire de l'*adfectus*, du *motus animi*, du *pathos* en contexte romain reste encore à écrire, c'est parce que souvent on s'est attelé à étudier des abstractions comme la douleur ou le rire plutôt que des manifestations émotives. C'est aussi par méfiance à l'égard des recherches transversales. Pourtant l'histoire des sensibilités antiques exige la traversée de registres qui ont tendance à

être arbitrairement isolés les uns des autres – le religieux, le politique, le juridique, le philosophique – et elle doit se nourrir de sources de toutes natures (littéraires, épigraphiques, archéologiques), abordées conjointement. Ainsi, par ces biais seuls, pourra-t-on comprendre que les affects romains sont aussi ambivalents qu'interdépendants et qu'il faut chercher leur « vérité » dans leur extériorité même, et non en s'interrogeant sur la sincérité de chaque acteur historique. À Rome, l'« expression obligatoire des sentiments » est de tous les instants et ne se départit jamais de son lot d'ambiguïtés.